



La Communauté de Communes de l'Ile de Ré recrute Un régisseur taxe de séjour (H/F) Cadre d'emplois des adjoints administratifs

Pour renforcer notre équipe financière et optimiser la gestion de nos ressources touristiques, nous recherchons notre futur(e) Régisseur(euse) de recettes et Gestionnaire de la taxe de séjour.

Vous avez le goût des chiffres, un sens aigu de l'organisation et l'envie de servir l'intérêt public ? Alors ce poste est fait pour vous.

Vous intégrerez une équipe dynamique, au sein de la Direction des finances. Dans un environnement en constante évolution réglementaire et numérique, vous contribuerez activement à la qualité comptable et à la sécurisation des opérations financières de la collectivité.

MISSIONS PRINCIPALES :

1. Gestion et Tenue Comptable de la Régie de Recettes
 - Gestion des encaissements : Encaisser les paiements des hébergeurs à la place du comptable assignataire et gérer les moyens de paiement
 - Suivi comptable réglementaire : Tenir les documents obligatoires, consigner les opérations, mettre à jour en continu le solde de la caisse/valeurs et suivre le compte DFT via l'application DFT-Net.
 - Relations avec le comptable public : Verser et justifier les sommes encaissées, produire les arrêtés mensuels, et signaler toute anomalie de paiement.
 - Gestion des impayés : Suivre les restes à recouvrer et émettre les titres de recettes.

2. Gestion de la Taxe de Séjour et Relation Hébergeurs
 - Facturation & Relances : Préparer et envoyer les factures de la taxe de séjour, et piloter les relances pour les déclarations non reçues.
 - Gestion du fichier des hébergeurs : Tenir et mettre à jour le fichier (veille active) en étroite relation avec les organismes de classement et le service des meublés de tourisme
 - Accompagnement et Conseil : Répondre aux questions des hébergeurs et professionnels de la location (accueil physique, téléphone et mail).
 - Contrôle et conformité : Contrôler les hébergements sur le terrain ou sur pièces, vérifier les autorisations délivrées et signaler les loueurs non en règle au service meublés.
 - Pilotage : Produire et analyser les statistiques concernant la taxe de séjour.

PROFIL RECHERCHE :

Compétences : Vous maîtrisez les règles de la comptabilité publique et la gestion d'une régie de recettes.

Rigueur : Vous êtes méthodique, pointilleux(se) sur les chiffres et respectueux(se) des obligations réglementaires.

Aisance relationnelle : Vous savez faire preuve de pédagogie et de diplomatie avec les hébergeurs, tout en restant ferme sur les contrôles et les relances.

Organisation : Vous savez gérer les priorités (pics d'activité liés aux périodes de déclaration) et travailler en autonomie.

Les avantages à nous rejoindre :

- Equilibre vie professionnelle/ vie personnelle : jusqu'à 53 jours de congés (25 jours congés annuels + 2 jours fractionnement + 28 RTT)
- Rémunération statutaire + NBI + régime indemnitaire
- Possibilité de bénéficier de tickets restaurants
- Participation à la garantie maintien de salaire (60%)
- Participation à une complémentaire santé labellisée
- Prestation sociale attractive par le biais du CNAS : sport, voyages, billetterie, culture, activités sportives dont l'adhésion est prise en charge par la CDC
- Covoiturage à partir du belvédère mis en place avec les véhicules de la CDC
- Passage du pont au tarif employé (0.50€/passage)

Adresser lettre de motivation + CV à Monsieur le Président de la Communauté de communes de l'île de ré - 3 rue Père Ignace - 17410 SAINT MARTIN DE RE, ou par courriel : recrutement@cc-iledere.fr avant le 1^{er} juillet 2026

Poste à pourvoir le dès que possible